



Septembre 2020- n°2020 – 137

Infos rapides

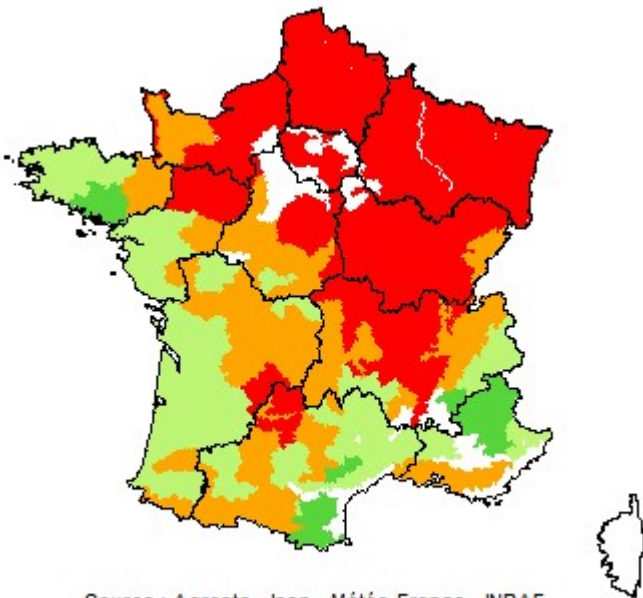
Prairies permanentes productives vues par Isop - 6/7

Une pousse d'herbe fortement déficitaire en septembre

En septembre 2020, la production cumulée des prairies permanentes se dégrade fortement (- 27 % par rapport à la pousse de référence à la même période). 71 % des régions fourragères sont déficitaires et 43 % présentent un déficit important. Le déficit de pousse reste particulièrement marqué du nord-ouest au centre-est et gagne désormais l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine. Les quelques précipitations de cette fin d'été n'auront pas suffi à favoriser la pousse estivale. Cette dernière atteint seulement 15 % de la pousse d'été de référence.

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région fourragère, au 20 septembre 2020

Le déficit de pousse s'accroît et gagne le sud-ouest



L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018.

Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse cumulée par rapport à une valeur de référence, correspond aux classes suivantes :

- Déficit important : 75 % et moins ;
- Déficit faible : de plus de 75 % à 90 % ;
- Normale : de plus de 90 % à 110 % ;
- Excédent : plus de 110 %.

Bilan de campagne

Les faits marquants

Une nouvelle dégradation de la production cumulée d'herbe au niveau national

Au 20 septembre 2020, la production cumulée des prairies permanentes se dégrade encore au niveau national. Elle est estimée à 73 % de la production cumulée de référence (1989-2018) à la même période.

Toutes les régions excepté la Bretagne et Paca sont déficitaires. Six régions, du nord-ouest au centre-est, présentent un déficit de production cumulée important (indicateur ISOP inférieur à 75 %).

Ce déficit reste très marqué dans les Hauts-de-France et le Grand Est (respectivement 51 % et 52 % de la production cumulée de référence à la même période). Il s'accroît en Bourgogne-Franche-Comté et en

Auvergne-Rhône-Alpes avec des valeurs de production estimées respectivement à 62 % et 75 % de la référence. Le déficit de pousse s'étend désormais au sud-ouest et gagne les régions d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine

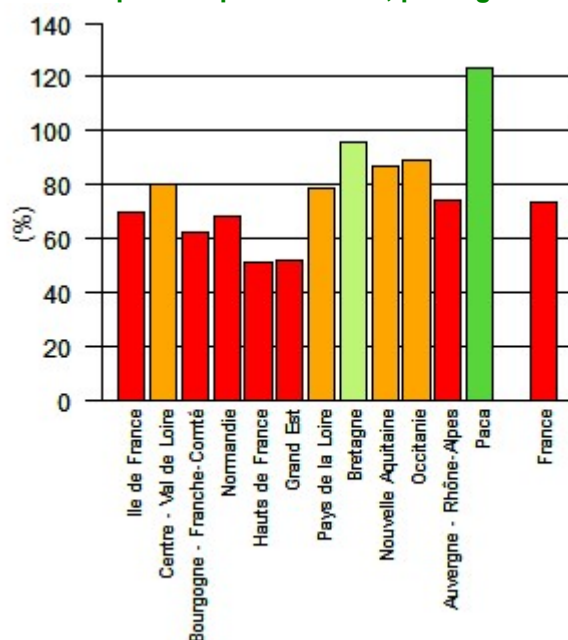
Au 20 septembre, le retard de pousse concerne toutes les régions excepté Paca. La part de pousse annuelle, au niveau national, atteint 66 % contre 91 % habituellement à la même période.

La pousse d'été (du 20 juin au 20 septembre) ne représente que 15 % de la pousse d'été de référence. Elle est déficitaire dans 97 % des régions fourragères.

Les indicateurs

Dix régions sur douze sont déficitaires et six connaissent un déficit important

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région administrative, au 20 septembre 2020

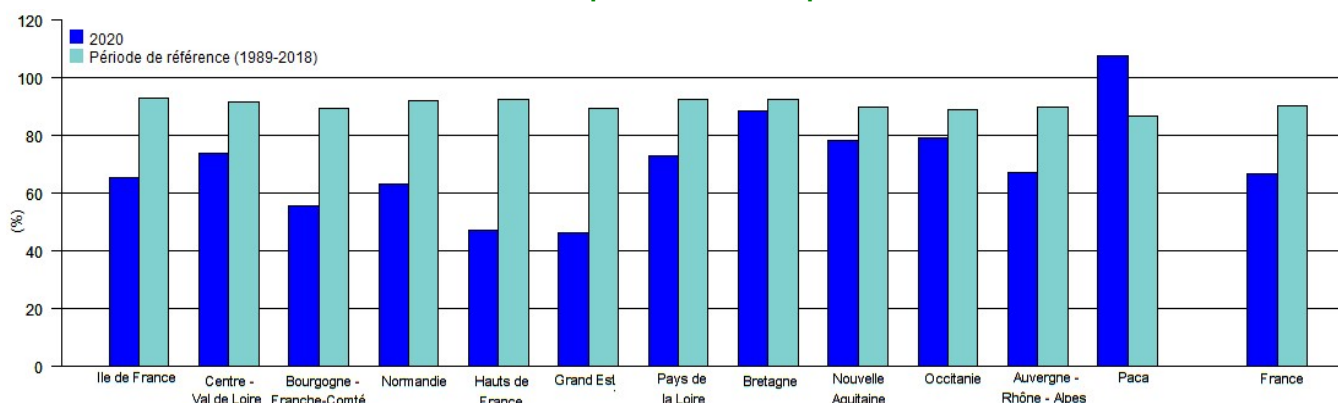


Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

Mise en perspective

Au 20 septembre 2020, au niveau national, l'avancée de la pousse d'herbe est inférieure de 24 points à celle de la période de référence

L'avancée de la pousse* au 20 septembre 2020



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

*Pousse cumulée en septembre, depuis le début de la campagne, en % de la pousse annuelle de référence

Méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne simule pas l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédo-climatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAE et le SSP.

Cet Infos rapides ne traite que des résultats des prairies permanentes productives.

Pour en savoir plus

« Informations et Suivi Objectif des Prairies – guide d'utilisation », Chiffres et Données Agriculture n°134, mars 2001.

« Les prairies en 1998 », Chiffres et Données Agriculture n°128, décembre 2000.

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique agricole annuelle ».
- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages ».



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Corinne Prost
Rédacteur : Sabine Lombard
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2020

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)